



international  
jeunesse  
**représentation**  
fédéralisme  
innovation sociale  
formation

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 juillet 2018

## ***Contribution Vie Étudiante et de Campus : la vie étudiante doit être vectrice de réussite pour tous !***

Le 1er juillet ouvrait en ligne une nouvelle plateforme destinée à collecter la Contribution Vie Étudiante et de Campus, nouveau préalable à l'inscription dans l'Enseignement Supérieur introduit par la loi Orientation et Réussite des Étudiants.

Construite pour renforcer l'accès aux services de la vie étudiante proposés par les établissements et les CROUS, la création de cette CVE-C d'un montant de 90€ intervient dans la temporalité de suppression du régime de sécurité sociale étudiant, revendication historique de la FAGE, et de la cotisation attenante de 217€.

**Si la CVEC n'est pas un dispositif que la FAGE appelait de ses vœux, elle présente néanmoins l'ambition de répondre à un besoin impérieux, celui de proposer et renforcer des services de vie étudiante trop souvent parents pauvres des arbitrages budgétaires.**

Si l'objectif est louable, la FAGE dénonce en revanche les écueils de cette nouvelle contribution pour le portefeuille d'une partie des étudiants, minoritaire mais non négligeable. Ces derniers n'étaient pas assujettis à la cotisation sécurité sociale et verront leurs frais de rentrée augmenter. C'est le cas des étudiants de moins de 20 ans, des étudiants salariés ou encore des étudiants dont le parcours d'études amenait une affiliation précoce au régime général. **Pour ces étudiants une solution claire doit être trouvée par le gouvernement afin de ne pas précariser davantage un public bien souvent sujet à des difficultés financières.** Plus globalement, c'est une refonte des aides sociales dans le sens d'une "**Aide Globale d'Autonomie**" que la FAGE appelle de ses vœux. C'est pourquoi la FAGE sera extrêmement exigeante sur la qualité des services de vie étudiante qui seront développés et qui devront favoriser la réussite étudiante en améliorant concrètement les conditions de vie et d'études.

Au delà des écueils à combler, la CVE-C représente une chance pour les étudiants éloignés des grands sites universitaires, qui sont souvent délaissés par la centralisation des politiques de vie étudiante sur les campus principaux. **Une chance qui intervient pour les étudiants des formations sanitaires et sociales dans la temporalité de leur intégration à l'université, ouvrant ainsi le champ des possibles pour concrétiser leur accès de fait aux services de vie étudiante que la FAGE appelle de ses vœux depuis de nombreuses années !** C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour ces derniers.

Une mesure ambitieuse donc mais qui nécessitera une coordination des acteurs au local pour mener des politiques efficaces sur chaque site notamment sur les sites éloignés pour lesquels le CROUS en tant qu'acteur central des politiques de vie étudiante aura un rôle décisif auprès des établissements et des collectivités.

Enfin, la FAGE restera ferme dans les négociations sur un élément clé : **le contrôle de l'utilisation des fonds par les étudiants.** Si le renforcement des dispositifs est primordial et la mesure ambitieuse, il n'en reste pas moins qu'elle repose sur un principe que la FAGE saura rappeler : **l'argent des étudiants destiné à la vie étudiante doit être géré par les étudiants !**

### contacts presse

Alexandra Gonzalez  
Attachée Presse  
06 75 33 79 30  
alexandra.gonzalez@fage.org

Jimmy Losfeld  
Président  
06 86 63 41 44  
jimmy.losfeld@fage.org

79 rue Perier - 92120 Montrouge  
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

[www.fage.org](http://www.fage.org)

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS  
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP